



**ACADÉMIE
DE CRÉTEIL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Les Trophées NSI 2023

Rectorat de l'académie de Créteil

Inspection pédagogique régionale

Affaire suivie par :

Richard BREHERET

Mél : richard.breheret@ac-creteil.fr

Olivier MONDET

Mél : olivier.mondet@ac-creteil.fr

Stéphanie TEXIER

Mél : stephanie.texier1@ac-creteil.fr

4, rue Georges-Enesco

94 010 Créteil Cedex

www.ac-creteil.fr

Texte adressé à Mesdames les Provisseuses, Messieurs les Provisseurs de lycées.

S/c de Mesdames et Monsieur les Inspecteurs d'académie, Directeurs académiques des services de l'Éducation nationale de Seine-et-Marne, de la Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne.

Les Trophées NSI¹ de la session 2023 sont lancés.

Ce concours, qui comporte une phase régionale et nationale, récompense des projets informatiques réalisés par les élèves en équipes (de deux à cinq élèves maximum d'un même niveau) durant l'année scolaire, dans le cadre de l'enseignement de spécialité NSI.

Ce concours s'adresse à tous les élèves ayant choisi l'enseignement de spécialité NSI. Les projets présentés doivent obligatoirement s'inscrire dans le programme NSI de leur niveau scolaire (première ou terminale).

Le projet doit être développé dans les langages définis au programme de NSI : Python, SQL.

Les dossiers sont à déposer **entre le 3 janvier et le 28 avril 2023**.

Chaque projet devra être l'objet d'un dépôt spécifique réalisé par l'enseignante ou l'enseignant de NSI pour chaque équipe souhaitant concourir.

Une équipe peut déposer plusieurs projets et un élève peut concourir dans plusieurs équipes.

Il s'agit d'une très belle occasion de faire découvrir l'enseignement de spécialité NSI au sein de vos établissements et de l'académie ainsi que de valoriser les élèves (une attention particulière sera accordée au sujet de la mixité).



¹ Numérique et sciences informatiques.

Retrouvez les conditions de participation en ligne sur <https://trophees-nsi.fr/reglement>, tous les éléments nécessaires à la diffusion et à la préparation des Trophées NSI dans votre établissement sur <https://trophees-nsi.fr/documentation>.

L'ensemble des informations communiquées dans cette note [sont également en ligne](#).

Nous vous remercions de relayer cette information auprès de vos équipes et de votre soutien dans le développement de l'enseignement de spécialité NSI.

Richard BREHERET
Olivier MONDET
Stéphanie TEXIER